

Fréquencesinfo

la lettre d'information de l'ANFR

Contrôle parental : publication de l'état des lieux des dispositifs



L'ANFR est chargée de faire respecter les exigences de la loi n° 2022-300 du 2 mars 2022 visant à renforcer le contrôle parental sur les moyens d'accès à internet. Ces obligations entreront en vigueur le 13 juillet 2024. En préparation de cette échéance, l'ANFR a publié un état des lieux du marché des dispositifs actuels.

Il permettra aux acteurs concernés (fabricants, éditeurs d'OS et de boutiques d'applications, etc.) de **prendre connaissance des écarts observés par rapport à l'interprétation par l'ANFR de ces nouvelles obligations**. [En savoir plus](#)

- LES ENQUÊTES DE L'ANFR -

L'appareil qui protégeait les uns et pénalisait les autres



devenus nuisibles...

[Lire la suite](#)

L'ANFR a été saisie par un opérateur mobile dont deux antennes relais subissaient un brouillage : plus de services 3G de téléphonie ni d'Internet mobile pour tout un quartier de Loire-sur-Rhône (69). Le mode opératoire des contrôleurs du spectre a permis de rapidement trouver la source du brouillage : **des appareils installés pour se protéger, mais qui sont eux-mêmes**

- JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES -



Lumière sur deux femmes qui œuvrent pour que l'ANFR assure un bon usage du spectre des fréquences durant les Jeux Olympiques et Paralympiques.



Cathy Joulin-Hignette
Volontaire *test & tagging*



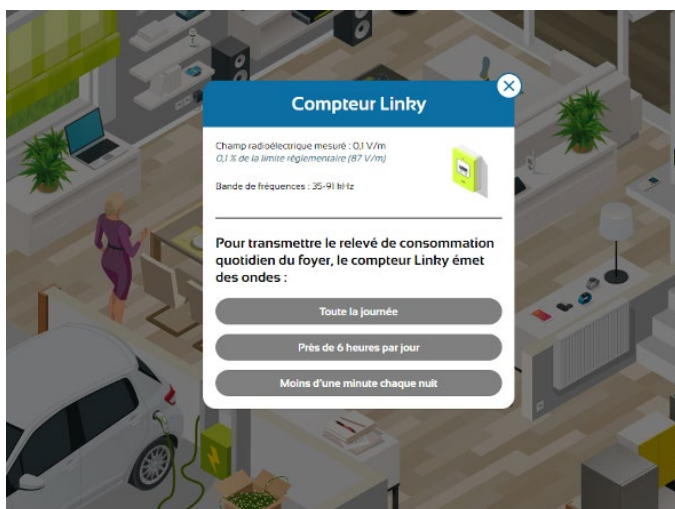
Isabelle Jacquot
Chargée des accréditations ANFR

- A L'INTERNATIONAL -

Succès des négociations pour accompagner le développement du DAB+

L'essor du DAB+, la radio numérique, en France s'accompagne d'une vaste phase de négociations avec l'ensemble des pays voisins pour obtenir les fréquences nécessaires dans la bande 174-214 MHz afin de garantir la couverture de l'ensemble des zones frontalières avec ce mode de diffusion. [L'ANFR vous propose de faire le point sur ces négociations.](#)

- DECRYPTAGE -



Pédagogie et exposition du public aux ondes : découvrez la maison ANFR

Circulez dans les différentes pièces de la maison et baladez-vous sur la plage pour **trouver les 72 objets connectés** de la vie courante et **répondre aux quizz** afin de mieux connaître les niveaux d'exposition aux ondes générés par les appareils connectés sans fil.

[Visiter la maison ANFR](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



L'ANFR met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant ayant pour finalité un service de communication au public en ligne qui propose notamment l'envoi périodique d'une lettre d'information et l'envoi d'informations concernant les activités de l'ANFR. Le responsable de ce traitement est l'ANFR, 78 avenue du général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort cedex, représenté par son Directeur général. Les données personnelles collectées sont communiquées uniquement aux personnes habilitées relevant du service de la communication de l'ANFR. Les données sont conservées 2 ans. Ce traitement repose sur votre consentement.

Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi pour une république numérique, vous bénéficiez du droit de retirer votre consentement à tout moment, du droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, du droit à la limitation du traitement, du droit à la portabilité des données, du droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage), du droit à la mort numérique, en contactant le délégué à la protection des données en utilisant le formulaire en ligne et vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)